





Programme de la formation

Sensibilisation harcèlement moral, comportements sexistes, harcèlement sexuel

-  En groupe sur site
-  3,5 heures sur 0,5 jour(s)
-  Tout public · De 8 à 20 participants
-  Sur devis

Description courte

Sensibilisation sous la forme d'un atelier participatif alternant apports théoriques, échanges collectifs, quiz interactifs, analyses de situations concrètes et mises en situation.

L'objectif est de sensibiliser les collaborateurs aux différentes formes de harcèlement moral, harcèlement sexuel et comportements sexistes, tout en permettant une réflexion collective autour des limites, des impacts sur les personnes et des responsabilités de chacun.

À partir d'exemples issus du quotidien professionnel, les participants sont amenés à mieux repérer les comportements à risque, comprendre les conséquences humaines et organisationnelles de ces situations et identifier les ressources et leviers d'action existants au sein de l'entreprise.

Profil des participants

Tout public

Prérequis

Aucun

Objectifs

À l'issue de l'atelier, les participants seront capables de :

1. Identifier les situations de harcèlement moral, harcèlement sexuel et comportements sexistes dans un contexte professionnel.
2. Comprendre les impacts de ces situations sur la santé, le collectif de travail et l'organisation.
3. Connaître les droits, obligations et leviers d'action pour prévenir, signaler et réagir face aux situations à risque.

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Identifier les situations de harcèlement moral, harcèlement sexuel et comportements sexistes dans un contexte professionnel

- Repérer les comportements et modes de communication à risque au sein des équipes
- Connaître les principales ressources et réactions adaptées face à une situation de harcèlement ou de sexisme au travail

Contenu

1. Harcèlement au travail : repères essentiels

- Définition des risques psychosociaux
- Harcèlement moral : cadre légal, critères et typologies
- Différencier harcèlement, conflit et management

Animation : échanges interactifs (wooclap) et analyse de situations concrètes (vidéos pédagogiques)

2. Comportements sexistes et stéréotypes de genre

- Définition des agissements sexistes
- Exemples issus du quotidien professionnel
- Place du langage verbal et non verbal

Animation : études de cas (analyse vidéo pédagogique)

3. Harcèlement sexuel : comprendre les limites

- Définition légale du harcèlement sexuel
- Séduction, maladresse, harcèlement : où se situe la frontière ?
- Notion d'acte unique grave et répétition

Animation : quiz interactif et discussion collective

4. Droits, obligations et responsabilités

- Obligations de l'employeur en matière de prévention et de traitement
- Rôle des salariés, des témoins et des managers
- Sanctions disciplinaires et pénales

5. Agir et prévenir au quotidien

- Posture à adopter en tant que victime ou témoin
- Ressources internes et externes

Pédagogie et organisation

Moyens méthodologiques et pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets issus du monde professionnel
- Alternance d'échanges collectifs, quiz interactifs, analyses de situations et mises en situation courtes
- Réflexion collective favorisant la participation et le partage d'expériences
- Support pédagogique projeté pendant l'intervention

Moyens techniques

- En présentiel
- Salle adaptée à l'accueil des participants

- Vidéoprojecteur et support de présentation numérique
- Outils interactifs (quiz, échanges participatifs, supports d'animation)

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Participation à des exercices pendant la séance
- Quiz interactif
- Feuille d'émargement et évaluation de satisfaction en fin d'intervention

Mode de validation

Minimum 80% de bonnes réponses

Financements possibles

OPCO

Modalités et délai d'accès

- Intervention réalisée en présentiel au sein de l'entreprise ou dans une salle mise à disposition par le client
- Formation accessible à tout collaborateur ou groupe constitué de collaborateurs
- Nombre de participants défini en amont avec l'entreprise selon les objectifs et les conditions d'animation souhaitées
- Dates d'intervention fixées en fonction des disponibilités du client et de l'intervenante
- Délai d'accès : intervention réalisable sous réserve de validation du devis et des modalités d'organisation, généralement sous quelques semaines selon les disponibilités respectives

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Oui

Intervenant

Viviane MEYER, Consultante RPS/SQVT certifiée AFNOR, psychopraticienne et sophrologue

<https://wirthmeyer.fr>